

REPUBLICAINE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA

SECURITE SOCIALE ET DE LA SANTE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION

PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL
CIVIL DE L'ETAT

877 646 *del 5 Nov 79*
DECRET N° /MT/SGT/DP/DPCE/OC/LB

Portant intégration et nomination de ~~M. M. MILONGO~~ (Henri) dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Administration Générale).

LE PREMIER MINISTRE,

(/IAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 016/64 du 7 ^{12.04} portant ratification de l'Ordonnance n° 019/64 du 2 ⁽⁸⁾ 1964 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8 juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3 ⁽²⁾ 1962, portant statut général des fonctionnaires ;

D.G.B.

(/u l'arrêté n° 2007/EP du 24 ⁽⁶⁾ 1950, fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/426 du 29 ⁽¹²⁾ 1962, fixant le statut commun des cadres de la catégorie A des SAF ;

(/u le décret n° 62/130/EP du 9 ⁽⁵⁾ 1962, fixant le régime des promotions des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/195/EP du 5 ⁽⁷⁾ 1962, fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret n° 62/107/EP du 5 ⁽⁷⁾ 1962, fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2. 1962 portant statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/190/EP du 5 ⁽⁷⁾ 1962, relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat

(/u le décret n° 63/81/EP-BE du 26 ⁽³⁾ 1963, fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8 ;

D.C.F.

(/u le décret n° 57/50/EP-BE du 24 ⁽²⁾ 1967, réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

(/u le décret n° 74/470 du 31 ⁽¹²⁾ 1974, abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/EP du 5 ⁽⁷⁾ 1962, fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 84/856 du 28 ⁽⁸⁾ 1984, portant nomination du Premier Ministre ;

(/u le décret n° 87/481 du 20 ^(08.87) portant nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 87/482 du 20 ^(08.87) portant organisation des intérieurs des Membres du Gouvernement

(/u le décret n° 85/260 du 5 ⁽³⁾ 1985, déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des Agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 74/229/LJI.DGT.DGCE du 10 ^(6.74) portant attribution de certains avantages aux Economistes Statisticiens et les Diplômés des Grandes Ecoles et Instituts d'Enseignement Supérieur de Commerce ;

AE

(/ du Protocole d'accord du 29 11 1900, signé entre la Roumanie et
et la République Populaire du Congo ;
(/ du dossier de candidature constitué par l'intéressé ;

R E S O L U T I O N :

ARTICLE 1^{er} : L'application des dispositions combinées du décret n° 62/
-26 du 21.12.62 et du Protocole d'Accord du 29 11 1900 susvisés, Monsieur
MILONGO Henri Edgard, né le 4 Août 1955 à Pointe-Noire, titulaire du Diplôme
de l'Université A.I.M.S.T (ROUMANIE), est intégré dans les cadres de la catégorie
A, hiérarchie I des services Administratifs et Financiers - S.A.F. -
(Administration Générale) et nommé au grade d'Administrateur des S.A.F. Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2 : L'intéressé bénéficiera au moment de la titularisation de la bonification de 2 échelons prévue par le décret n° 74/229 du 10.06.1974.

ARTICLE 3 : Monsieur MILONGO Henri Edgard est mis à la disposition du Ministère du Plan et des Finances.

ARTICLE 4 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORFC et communiqué partout où besoin sera. /-

BRAZZAVILLE, le 5 NOVEMBRE 1987

Par le Premier Ministre,

Le Garde des Sceaux,
Le Ministre du Travail, de la Formation
et de la Sécurité et de la Justice

M. M. M. M. M.

[Signature]

Commandant Dieudonné M. M. M.

Angé Edouard POUNGUI-

AMPLIATIONS :

JORFC..... 1
DGFP.DGFCF... 3
DGFP/BST..... 1
D.G.B..... 3
D.C.F..... 1
E.F.B..... 2
D.A.E..... 2
INTERESSE..... 1
DOSSIER..... 3
SGG/BC..... 2. /-